



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 70638

Texte de la question

M. Jean-François Mancel expose à M. le ministre de l'éducation nationale que, au moment où vient d'être commémoré le 65e anniversaire de la libération des camps de concentration et où disparaissent un à un les survivants de l'holocauste, il souhaiterait savoir si l'on peut imaginer que chaque jeune Français ait la possibilité de se rendre dans un camp de concentration au cours de sa scolarité afin d'en mesurer par lui-même l'horreur et d'en tirer les leçons pour son avenir et celui de son pays.

Texte de la réponse

Chaque année, de nombreux élèves ont la possibilité de se rendre, dans le cadre scolaire, dans un des camps de concentration et d'extermination. Une telle démarche nécessite un travail pédagogique approfondi, avant, pendant et après la visite, afin de s'assurer que les élèves disposent des éléments nécessaires pour nourrir leur réflexion. Il leur est également possible de découvrir d'autres lieux de mémoire liés à ce crime contre l'humanité perpétré en Europe : la visite de nombreux musées, mémoriaux et monuments qui y font référence est l'occasion pour les enseignants de sensibiliser leurs élèves. Dans le cadre même de l'enseignement d'histoire, les élèves sont amenés à découvrir des documents d'archives et parfois à rencontrer des témoins de l'époque afin d'échanger avec eux. Par ailleurs, certaines actions éducatives, menées périodiquement dans les établissements, permettent aux élèves de mener une réflexion approfondie autour de ces événements. C'est notamment le cas du Concours national de la résistance et de la déportation auquel participent chaque année près de 40 000 candidats. Très attaché à la qualité des partenariats avec les structures qui portent ces questions mémorielles, telles que les associations et les fondations, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative leur apporte un soutien régulier au titre des actions éducatives qu'elles conduisent.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70638

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1271

Réponse publiée le : 23 août 2011, page 9120